

Projet de loi Climat & Résilience



Les propositions des entreprises engagées

#nouvssommesdemain



Réaction des entreprises engagées au projet de Loi Climat

Paris, le 10 février 2021

Alors que le projet de loi Climat passe ce mercredi en conseil des ministres, nous, entrepreneurs, employeurs, dirigeants d'entreprise engagés dans la transition écologique et inclusive de nos structures, pensons qu'il est **plus que jamais nécessaire que cette loi existe et qu'elle constitue un tournant pour les entreprises françaises, avec un nouveau cadre clair et un chemin partagé vers une économie plus résiliente.**

L'Union Européenne, pionnière sur ces questions est désormais à la traîne et nos entreprises risquent d'être concurrencées alors que 75 % du PIB mondial a désormais déclaré l'objectif de neutralité : une nouvelle donne mettant les Etats-Unis et la Chine aux avant-postes. En pleine crise sanitaire, **l'économie française a besoin de se relever en s'appuyant sur un nouveau modèle créateur de valeurs et d'emplois.**

Les dirigeants d'entreprise sont maintenant 88 % à déclarer qu'ils ont une responsabilité dans cette transition, ils sont prêts à faire évoluer leur modèle, il faut maintenant un nouveau cadre dans lequel innover. L'ambition de ce texte, l'audace de la méthode retenue pour l'élaborer, l'urgence et la gravité des enjeux, font qu'**elle doit être la base d'une ambition commune : redonner à la France un temps d'avance et faire d'elle la championne d'une nouvelle compétitivité durable.**

Pour cela, **nous proposons que cette loi intègre des incitations fortes et claires à la transformation**, peu présentes dans le plan de relance, comme l'a déjà souligné le Haut conseil pour le climat. Nous porterons ainsi certaines propositions, issues de la Convention citoyenne pour le climat, comme l'idée d'un **bonus fiscal autour de 20 engagements sociaux et écologiques transparents**, un soutien à l'innovation écologique et sociale autant que pour l'innovation technologique, la formation aux métiers de la transition ou encore des engagements de performance écologique et sociale pour bénéficier d'investissements ou d'aides publiques.

Projet de loi Climat : ce qu'en attendent les entreprises engagées

Les entreprises engagées dans la transition sociale et écologique ont répondu en transparence à un questionnaire sur les propositions émises par les 150 citoyens de la Convention Citoyenne pour le Climat.

Ce questionnaire montre le positionnement des entreprises engagées :

POUR une incitation fiscale à la transition écologique via la modulation de la TVA et des bonus/malus

POUR que l'Etat encourage et soutienne les entreprises vertueuses

POUR poser un cadre juridique clair et lisible favorable à la transition des entreprises

Les entreprises engagées et les propositions de la CCC :

86% des entreprises sondées sont favorables à la mise en place d'un score carbone sur tous les produits de consommation et les services.

79% des entreprises sondées sont favorables à l'interdiction effective de la publicité des produits les plus émetteurs de gaz à effet de serre, sur tous les supports.

79% des entreprises sondées sont favorables à l'octroi d'un bonus fiscal aux entreprises dont le bilan d'émission de gaz à effet de serre a une évolution positive.

89% des entreprises sondées sont favorables au renforcement des clauses environnementales dans les marchés publics.

Projet de loi Climat : ce qu'en attendent les entreprises engagées

Les entreprises engagées dans la transition sociale et écologique ont répondu en transparence à un questionnaire sur les propositions émises par les 150 citoyens de la Convention Citoyenne pour le Climat.

64% des entreprises sondées sont favorables à l'étendue de l'obligation de **publication des émissions de gaz à effet de serre** à toutes les entreprises.

70% des entreprises sondées sont favorables à la création d'un **impôt de rendement** pour les entreprises qui distribuent plus de 10 millions d'euros de dividendes annuels dont les bénéfices iront à la transition écologique.

65% des entreprises sondées sont favorables à la **conditionnalité de l'accès aux aides d'État** (crédits d'impôts et prêts) aux résultats d'un bilan carbone.

85% des entreprises sondées sont favorables à la **réduction des taxes sur les biens produits localement**, financées par l'augmentation de ceux qui parcourent de longs trajets.

63% des entreprises sondées sont favorables à la promotion du télétravail.

79% des entreprises sondées sont favorables à une plus forte **taxation du plastique**.

85% des entreprises sondées sont favorables à **conditionner tout soutien à l'innovation** à une logique de sortie d'un modèle basé sur le carbone d'ici 2025.

81% des entreprises sondées sont favorables à la création, sous l'égide de la Caisse des dépôts, d'une **banque filiale dédiée au financement de la transition écologique** et des investissements verts.

Méthodologie : enquête menée en ligne auprès de 1200 entreprises, durant les mois de décembre 2020 et de janvier 2021. Ces entreprises sont membres des réseaux de la coalition Nous Sommes Demain.

Retour sur le projet de loi Climat présenté en Conseil des Ministres

NOUS SOUTENONS la dynamique et les mesures intéressantes pour transformer les modèles économiques

Les entrepreneurs et dirigeants engagés saluent **la dynamique portée par ce projet de loi et la volonté d'accélérer la transformation** du tissu économique français en faveur de l'environnement.

Par son audace et son ambition, cette loi pourrait ouvrir une possibilité historique de **réinventer une compétitivité durable**. Loin d'une écologie qui serait "punitive" ou entravante à la liberté d'entreprendre, ces mesures proposées en faveur de la protection de l'environnement donneront un nouveau cadre dans lequel innover.

La création **d'un score carbone** sur les produits de consommation hors alimentaire, l'accélération du développement de **la consigne**, la volonté de généraliser **le vrac** ou encore la rénovation énergétique des bâtiments constituent des signes encourageants que nous accueillons avec beaucoup d'attente et d'enthousiasme.

NOUS REGRETTONS l'abandon de certaines propositions initiales de la CCC

Les entrepreneurs et dirigeants engagés apportent leur plein soutien à la Convention Citoyenne pour le Climat et à l'ensemble des propositions ambitieuses qui ont émané de ses travaux et de ses discussions.

Ils regrettent que ces propositions n'aient pas davantage été reprises au sein du projet de loi Climat et Résilience. Ils estiment par exemple qu'il eut été utile de reprendre les propositions portant sur **la régulation de la publicité**, sur **l'attribution des marchés publics** dans leur intégralité.

De plus, ils déplorent l'absence de transcription de la proposition portant sur **le fléchage de l'utilisation de l'épargne réglementée** vers des investissements verts. Nous regrettons également l'absence de mesure concrète qui permettrait de réduire de moitié le recours aux pesticides d'ici 2030, l'actuel plan Ecophyto s'étant malheureusement avéré inefficace dans ce domaine. Les entrepreneurs engagés ajoutent que le fléchage de l'épargne doit être présent dans le texte pour financer toutes les transitions et soutenir également des investissements sociaux.

Propositions d'améliorations du volet économique de la loi Climat

NOUS PROPOSONS 5 mesures pour accélérer la transformation
du tissu économique français

Création d'un index d'impact écologique et social

A l'image de l'index d'égalité professionnelle, ou du récent index de diversité porté par Elisabeth Moreno, les entreprises engagées plaident en faveur d'un unique index d'impact rassemblant l'ensemble des dimensions d'engagement des entreprises.

Celui-ci aurait pour visée **d'inciter concrètement les entreprises à entamer leur transformation grâce à la publication annuelle de leurs résultats obtenus en matière d'impact écologique et social**. Cet index serait fondé sur une vingtaine d'indicateurs pertinents et révélateurs de la maturité environnementale et sociale des entreprises :

- L'obtention de labels, d'agrément, de certifications ou la qualité de société à mission
- La stratégie d'engagement en faveur des ODD
- La part des achats passés auprès de fournisseurs labellisés
- La part des activités à impact
- Le degré d'inclusion de travailleurs fragilisés (handicap et insertion)
- Le degré d'inclusion des personnes issues des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
- L'égalité femmes/hommes (sur la base du score de l'index d'égalité professionnelle)
- Le degré d'intégration des jeunes et des seniors
- Les émissions principales de l'entreprise (scope 1 et scope 2 de l'ADEME)
- Les émissions indirectes de l'entreprise (scope 3)
- L'utilisation des ressources naturelles (eau, recyclage des déchets, énergie)
- La part de fournisseurs locaux
- La part de salariés au sein de la gouvernance
- Les différentes parties prenantes présentes au sein de la gouvernance
- La part des salariés formés hors CPF durant les 3 dernières années
- La stabilité au travail (contrats précaires, promotions et taux de rétention des salariés)
- Le partage de la valeur entre les différentes parties prenantes
- Les écarts de rémunération au sein de l'entreprise
- La part de placements financiers responsables
- La part du CA consacré au mécénat financier, de compétence ou en nature

Projet de loi Climat & Résilience, Les entreprises s'engagent

Instauration d'un bonus/malus écologique et social

En soutien à la proposition PT6.3 du rapport de la Convention Citoyenne pour le Climat, la coalition Nous Sommes Demain propose l'instauration d'un **bonus/malus** fondé sur l'évolution des résultats des entreprises à l'index d'impact écologique et social.

Cette disposition viserait à inciter fiscalement les entreprises en complément de la publication en transparence de leurs résultats.

Intégration de critères d'impact écologique et social décisifs dans l'attribution des marchés publics

En soutien de la proposition PT7.1 de la CCC, nous proposons que les décisions d'attribution des marchés publics soient conditionnées à des indicateurs sociaux et écologiques représentant 20% au moins de la note.

Création des Grandes Ecoles de la transition

Nous proposons de **créer le label *Grandes Écoles de la Transition*** afin d'accélérer la formation initiale et continue aux enjeux, compétences et métiers de la transition écologique et sociale. Inspirées du modèle des Grandes Écoles du Numérique, les Grandes Écoles de la Transition auraient vocation à apporter de la visibilité et de la lisibilité à l'offre de formation existante, à créer un label pour garantir la qualité des contenus et à faciliter le financement pour permettre leur accessibilité au plus grand nombre.

Orientation des bénéfices vers la transformation écologique et sociale

Nous proposons d'intégrer au projet de loi un dispositif fiscal incitant les entreprises à davantage réinvestir les bénéfices en limitant leur redistribution sous forme de dividendes à hauteur de 50%. Ce mécanisme fiscal viendra s'ajouter aux dispositions existantes avec l'objectif de renforcer la résilience des entreprises et la volonté de mieux partager la valeur créée par les entreprises.

Projet de loi Climat & Résilience, Les entreprises s'engagent



« Le projet de loi doit être à la hauteur de l'ambition du rapport de la Convention Citoyenne pour le Climat. Le gouvernement doit prendre la pleine mesure de la volonté d'engagement écologique et social des entreprises et mieux les intégrer comme acteurs clés de la transition environnementale. Cette loi doit être le point de départ de la transformation de l'économie. »

Emeric OUDIN - Président du Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise (CJD), dirigeant d'Axe-environnement

« Face à l'urgence, nos entreprises apportent leur plein soutien à la Convention Citoyenne pour le Climat et déplorent avec elle que le projet de loi soit moins audacieux que ce à quoi il était raisonnablement possible de s'attendre, d'autant plus que des milliers d'entreprises sont mobilisées et attendent ce texte fondateur d'un nouveau modèle de croissance »

Eva SADOUN - Co-présidente du Mouvement Impact France, Présidente de LITA.co



« Nous, entrepreneurs et acteurs économiques engagés, sommes convaincus que l'écologie n'est pas un frein à l'activité. Au contraire, elle permet de construire des entreprises plus résilientes. C'est pour cela que ce projet de loi doit enclencher le changement structurel dont nos entreprises pourront se saisir. »

Emery JACQUILLAT - Président de la Communauté des Entreprises à Mission, Président de la Camif

« La loi climat a le pouvoir d'embarquer toute la société vers un nouveau modèle de développement plus juste, plus écologique et plus résilient. Pour y parvenir, les parlementaires doivent fixer de nouvelles règles du jeu : ne laissons pas passer cette opportunité historique ! »

Julie STOLL - Déléguée générale de Commerce Equitable France



« Je suis convaincu que nous sommes allés au bout d'un modèle et que tous les acteurs, notamment les consommateurs, attendent des entreprises qu'elles se transforment et proposent des produits plus durables. Je suis partisan d'une économie de proximité, avec une contribution écologique et sociétale de long terme. »

Charles Kloboukoff - Président de 1% pour la Planète, Président de Léa Nature

Projet de loi Climat & Résilience, Les entreprises s'engagent



« En tant qu'entrepreneur engagé pour défendre les modèles inclusifs et durables, l'évolution du cadre juridique est nécessaire pour permettre les changements majeurs donc nous avons besoin pour préparer l'économie de demain »

Luc de Gardelle – Président de la Fédération des entreprises d'insertion, Président du Groupe Altair



« Les entreprises sont prêtes à agir, prêtes à se transformer, prêtes à aller plus loin pour se saisir des enjeux écologiques et sociaux. L'Etat doit savoir s'appuyer sur ses forces vives et donner aux dirigeants le cadre le plus clair possible pour que l'on mette en place des modèles durables »

Helle Frank Liataud – Présidente de B-Lab France



« Nous avons un urgent besoin d'un texte audacieux et ambitieux, pour ouvrir une possibilité historique de réinventer une compétitivité durable et inclusive »

Cyril Gaysot – Président de l'Union Nationale des Entreprises Adaptées, Président de FMS



« Chaque entreprise et association est actrice de la transition écologique et sociale, nous devons leur donner le cadre pour que toutes se saisissent, en responsabilité, de l'urgence climatique »

Hugues Vidor – Président de l'UDES, Directeur Général de ADEDOM



« La CCC a démontré que les citoyens sont prêts à accélérer vers des modes de vie plus respectueux de la planète et des hommes. C'est une excellente nouvelle et l'heure est maintenant à l'action ! Nous avons besoin de politiques publiques qui soutiennent et encouragent les entrepreneurs engagés. Les leviers d'action existent : Plan de relance, BPI, Investissements d'avenir... Fléchons ces soutiens vers les entreprises à impact positif ! »

Didier Perreol – Président du Synabio, Président d'Ekibio

Projet de loi Climat & Résilience, Les entreprises s'engagent

Contacts

Contacts presse :

Mouvement Impact France - Antoine Gelot :
agelot@mouves.org ; 06 40 70 86 52

CJD - Virginie Hoarau :
vhoarau@cjd.net ; 07 63 65 12 23

#noussoyonsdemain

